



Herbicide sélectif pour le contrôle des dicotylédones

- + Sélectif des gazons de graminées
- + Gazons et jeunes gazons, semés ou naturels
- + Action systémique foliaire



envu™ Industrial Vegetation
Management

Fiche technique Herbicide

Herbicide foliaire et systémique à action curative sélectif des gazons de graminées.



Composition

150 g/l 2,4-D (2,4-D sel de diméthylamine)
175 g/l MCPA (MCPA sel de diméthylamine)
35 g/l clopyralid (clopyralid sel de monoéthanolamine)

Formulation

Concentré soluble (SL)

Autorisation de mise sur le marché

AMM N° 9500595

Classement

Toxicité aiguë (catégorie 4) ; Lésions oculaires graves (catégorie 1) ; Toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (catégorie. 1)



Période de traitement

J F M A M J

J A S O N D

■ conseillé ■ interdiction réglementaire



Dose homologuée

De 2 l/ha à 3 l/ha selon la période d'application et le type de gazon

Délai de réentrée

24 heures

Nb d'applications autorisées

1 application maximum par an

ZNT aquatique

5 mètres



Conditionnement

12 x 1 L

Description

Scanner® est un désherbant sélectif des gazons de graminées qui permet de détruire les dicotylédones adventices, y compris les plus résistantes, dans les gazons installés et les jeunes gazons de moins de 1 an.

Scanner® s'utilise pour le désherbage :

- des gazons semés de terrains de sport, des terrains de golf et des pelouses d'agrément.
- des gazons naturels.

Mode d'action

Scanner® est composé de 3 substances actives : **le 2,4-D, le MCPA et le Clopyralid.**

Ces 3 substances actives sont rapidement absorbées par les feuilles. Elles sont ensuite véhiculées dans l'ensemble de la plante par **voie systémique ascendante et descendante**. **Scanner**® provoque la mort des adventices après apparition de symptômes de type auxinique.

Le saviez-vous ?

- Efficace sur la plupart des dicotylédones y compris les vivaces et les chardons
- Systémie du clopyralid qui permet la destruction jusqu'aux racines
- Sélectif par rapport aux plantations riveraines
- Utilisable également sur jeunes gazons de moins de 1 an



Pour aller plus loin

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Scanner® s'applique de 2 L/ha à 3 L/ha selon la période d'application et le type de gazon.
Scanner® peut s'utiliser avec une rampe (grande surface).

Usage	Période d'application	Dose autorisée et quantité d'eau selon le pulvérisateur Pour 1 hectare ou 10 000 m ² (Pulvérisateur à rampe)	Nombre d'applications maximum
Désherbage des gazons installés de plus d'un an	15 mars au 30 juin	3 litres/hectare pour 300 litres d'eau	1 application par an
Désherbage des jeunes gazons (moins de 1 an)	1 ^{er} avril au 30 juin	2 litres/hectare pour 300 litres d'eau	1 application par an

L'application avec un pulvérisateur à dos ou une lance n'est pas autorisée.

Champ d'activité

Scanner®, du fait de sa composition, est efficace sur la plupart des dicotylédones que l'on rencontre dans les gazons de graminées, y compris les plus résistantes :

Liste des adventices sensibles à Scanner® :

<ul style="list-style-type: none">• Achillée millefeuille <i>Achillea millefolium</i>• Anthémis des champs <i>Anthemis arvensis</i>• Arroche <i>Atriplex rosea</i>• Capselle bourse à pasteur <i>Capsella bursa-pastoris</i>• Carotte sauvage <i>Daucus carota</i>• Centaurees <i>Centaurea sp.</i>• Chardons <i>Cirsiums sp.</i>• Chénopodes <i>Chenopodium sp.</i>• Chrysanthème <i>Chrysanthemum</i>• Coquelicot <i>Papaver rhoeas</i>• Crépis <i>Crepis sp.</i>• Ficaire <i>Ranunculus ficaria</i>• Laiterons <i>Sonchus sp.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Lamprolabe commune <i>Lapsana communis</i>• Liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i>• Luzerne <i>Medicago</i>• Moutarde ou Sanve <i>Sinapis arvensis</i>• Matricaire <i>Matricaria sp.</i>• Myosotis <i>Myosotis</i>• Ononis <i>Ononis</i>• Ortie <i>Urtica</i>• Oseille <i>Rumex sp.</i>• Panicaut <i>Eryngium</i>• Pâquerette <i>Bellis perennis</i>• Picris <i>Picris</i>• Pissenlit <i>Taraxacum officinale</i>	<ul style="list-style-type: none">• Plantains <i>Plantago sp.</i>• Ravenelle <i>Raphanus raphanistrum</i>• Renoncules <i>Ranunculus sp.</i>• Renouée liseron <i>Polygonum convolvulus</i>• Séneçons <i>Senecio sp.</i>• Trèfle blanc <i>Trifolium repens</i>
---	--	---



Pissenlit
Taraxacum officinale



Trèfle blanc
Trifolium repens



Séneçons
Senecio sp.



Sélectivité

Scanner® est **sélectif de la plupart des graminées** que l'on rencontre dans les gazons semés ou naturels.

Scanner® s'est montré sélectif des graminées suivantes lors des différents essais : Agrostide, Fétuque ovine, Fétuque rouge, Fléole, Pâturin, Ray-grass anglais.

Scanner® a été testé à la dose double sans aucune phytotoxicité.

Scanner® s'utilise à partir du stade début tallage des graminées qui viennent d'être semées.

Mode d'emploi

Préparation de la bouillie



Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter

permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Assurer une agitation régulière durant tout le traitement.

Conditions du milieu



Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

Scanner® a une action foliaire, il devra être utilisé sur végétation développée et

ne devra pas être utilisé par période de sécheresse. Il faudra attendre que la végétation redémarre, soit après une pluie ou un arrosage.

Le feuillage à atteindre doit être sec. Ne pas traiter avec une température supérieure à 25°C à l'ombre.

Conditions d'applications



Scanner® s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau.

Le traitement peut se faire avec une rampe en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à désherber. Éviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides (buses « pinceau » à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum.

Recommandations particulières



- Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi.
- Ne pas utiliser les déchets des trois premières tontes suivant le traitement pour la réalisation de composts destinés à des cultures florales ou maraîchères en raison d'un risque de phytotoxicité.
- Traiter dans la mesure du possible quelques jours après une tonte, puis attendre 3 jours avant une nouvelle tonte afin que le produit soit véhiculé dans l'ensemble de la plante.



Équipements de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps. En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage/déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				Protection du travailleur
	Mélange / Chargement	Application avec :		Nettoyage	
		Pulvérisateur à rampe			
		Tracteur sans cabine	Tracteur avec cabine		
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	A usage unique intervention sur le matériel	A usage unique* intervention sur le matériel	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓	✓	EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1					
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 : 2002 (CE, sigle 3)	✓			✓	

*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Gestes responsables et professionnels

LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► **N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.**



► **Protégez votre santé et celle de votre entourage.**



► **Surveillez les conditions météorologiques.**



► **Protégez les points d'eau.**



► **Protégez les pollinisateurs.**



► **Préservez la faune sauvage.**



D'INFOS SUR WWW.UIPP.ORG/PHYTOPRATIQUE

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

envuTM

Envu
Environmental Science
1 place Giovanni Da Verrazzano
69009 Lyon, France

Pour plus d'informations sur les produits, consulter :
www.fr.envu.com

Précautions et bonnes pratiques

Au cours du stockage

• Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.

Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- La gestion des effluents est réglementée.

Associé aux bonnes pratiques, le Phytobac® préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles** lors des rinçages et lavages du matériel.

** Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Informations sur les premiers soins

Conseils généraux : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après 5 minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou centre AntiPoison.

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique.

ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85



DANGER

SCANNER®

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.